



*Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate*

TRAJECTOIRE QUÉBEC S'INQUIÈTE DE L'INSUFFISANCE DE L'AIDE FINANCIÈRE D'URGENCE AU TRANSPORT COLLECTIF

Montréal, le 28 juillet 2020 – Trajectoire Québec s'inquiète des répercussions sur le service offert aux usagers qu'auront les modalités très restrictives du Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes.

« Cibler les dépenses qui ont le moins d'incidences sur la clientèle », mais comment ?

L'effort d'optimisation demandé aux sociétés de transport par le gouvernement aura assurément un effet négatif sur le service offert aux usagers et sur le développement du transport collectif. Afin d'être admissibles au programme, les organisations devront avoir adopté un plan d'optimisation qui obligera les sociétés de transport à faire des choix difficiles tel que réduire le niveau de service offert, ralentir les investissements dans le développement des services ou bien potentiellement augmenter les tarifs. Sans aucun doute, les usagers en sortiront perdants.

Uniquement pour la région métropolitaine de Montréal, l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM) prévoit un manque à gagner qui pourra atteindre jusqu'à 500 millions de dollars d'ici la fin de l'année 2020. Les 400 millions annoncés par le gouvernement du Québec pour venir en aide au transport collectif, financés en parts égales entre les deux paliers supérieurs, sont largement insuffisants et ne pourront combler la perte de revenu sur l'ensemble du territoire québécois. Rappelons que cette aide d'urgence doit être perçue comme un investissement dans la mobilité durable et non comme une dépense.

« Il est essentiel que le gouvernement du Québec bonifie l'enveloppe de son aide d'urgence allouée au transport collectif. Dans le respect de l'autonomie municipale, le gouvernement doit aussi retirer la limite imposée sur la contribution

des municipalités qui ne pourra pas dorénavant augmenter leur contribution au financement du transport collectif pour l'année 2021 au-delà de l'inflation. » précise François Pepin, président de Trajectoire Québec.

-30-

À propos de Trajectoire Québec

Trajectoire Québec est une association qui intervient dans la représentation des citoyens et la promotion de leurs intérêts en matière de transports collectifs partout au Québec. Fondée en 1977 sous le nom de Transport 2000, l'association soutient l'accès à des services de mobilité abordables, sécuritaires et de qualité, en plus de rassembler et de mobiliser citoyens, associations et corporations grâce à son expertise en mobilité citoyenne. L'association agit par des représentations, mobilisations, des interventions médiatiques et par la remise annuelle des Prix Guy-Chartrand. Pour adhérer ou soutenir par un don l'association, visitez trajectoire.quebec.

Renseignements

François Pepin, Président
514-932-8008
info@trajectoire.quebec